

MESSAGE IMPORTANT POUR TOUS LES RETRAITÉS DU RRPE TOUCHÉS PAR LA LOI 126

Objet: Action collective: Envoi des Avis aux membres

Tel que vous l'avez sans doute appris précédemment, le juge a ordonné à Retraite Québec de collaborer pour permettre l'envoi de "l'Avis aux membres" aux 33 000 cadres retraités lésés par la Loi 126.

Nous avons été informés que ces Avis seront postés cette semaine. Vous devriez donc recevoir votre lettre vers la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine.

Bien que ce soit Retraite Québec qui assure l'envoi des avis aux membres, en tant qu'organisme public détenteur des coordonnées des retraités concernés, l'enveloppe que vous recevrez portera le nom de l'expéditeur suivant :

DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L, s.r.l.
1501, avenue McGill College, 8e étage Montréal,
QC H3A 3N9

Vous constaterez que cet Avis qui vous informe de l'action collective dont vous êtes membre, est accompagné d'une invitation à participer sur une base volontaire au financement de ladite action, via une retenue à la source sur votre rente mensuelle.

Pour contribuer, il y a deux façons:

1. Vous devez être membres de l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) et un formulaire à cet effet est inclus dans l'enveloppe que vous recevrez.
2. **Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'AQRP, vous pouvez aussi contribuer directement au financement de l'action collective en accédant au site web suivant :**
<https://retraitesdurpe.com/> , dans la section : POUR SOUTENIR L'ACTION COLLECTIVE.

Nous vous invitons à planifier un versement mensuel (montant suggéré de 10\$ par mois) auquel vous pourrez mettre fin à votre gré. Cela vous évitera de payer les frais d'adhésion mensuels à l'AQRP tout en contribuant au financement de l'action collective.

Et si vous avez le goût de savoir à combien se chiffrent vos pertes de revenus en lien avec l'indexation de votre rente depuis 6 ans, n'hésitez pas à utiliser le calculateur spécial en cliquant sur l'onglet bleu en bas de la même page. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous serez surpris des résultats! Et vous comprendrez pourquoi il est si important de soutenir l'action collective en cours.

Pour toute question en lien avec l'action collective ou pour être à jour dans les informations, deux sources d'information essentielles vous sont proposées.

Le site web du Regroupement

<https://retraitesdurpe.com/>

La page Facebook des Retraités du RRPE

<https://www.facebook.com/search/top?q=les%20retrait%C3%A9s%20du%20rrpe>

Et vous pouvez aussi communiquer directement avec moi à l'adresse courriel suivante : jrgagne7@gmail.com

Il me fera plaisir de vous répondre dans les meilleurs délais.

Merci beaucoup de votre confiance et de votre soutien.

Salutations cordiales,

Jean-Roch Gagné

Responsable du dossier du RRPE pour l'ARREP